
Groupe de géographie sociale et d'études urbaines

**Alain Musset, Marie-Vic Ozouf-Marignier, Marcel Roncayolo, Alice Ingold,
Bernard André, Annie Sevin, Sophie Clément, Annick Tanter-Toubon et
Nicolas Verdier**



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17925>

ISSN : 2431-8698

Éditeur

EHESS - École des hautes études en sciences sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2006

Pagination : 702-703

ISSN : 0398-2025

Référence électronique

Alain Musset, Marie-Vic Ozouf-Marignier, Marcel Roncayolo, Alice Ingold, Bernard André, Annie Sevin, Sophie Clément, Annick Tanter-Toubon et Nicolas Verdier, « Groupe de géographie sociale et d'études urbaines », *Annuaire de l'EHESS* [En ligne], | 2006, mis en ligne le 01 avril 2015, consulté le 20 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-ehess/17925>

Ce document a été généré automatiquement le 20 mai 2021.

EHESS

Groupe de géographie sociale et d'études urbaines

Alain Musset, Marie-Vic Ozouf-Marignier, Marcel Roncayolo, Alice Ingold, Bernard André, Annie Sevin, Sophie Clément, Annick Tanter-Toubon et Nicolas Verdier

Alain Musset, Marie-Vic Ozouf-Marignier et Marcel Roncayolo, *directeurs d'études*
Alice Ingold, *maître de conférences*
Bernard André et Annie Sevin, *ingénieurs d'études*
Sophie Clément et Annick Tanter-Toubon, *ingénieurs de recherche*
Nicolas Verdier, *chargé de recherche au CNRS*

Le territoire dans la pratique et les sciences sociales : moments, sources et méthode

- 1 LE séminaire s'est ouvert à l'exposé de nouveaux horizons de recherche qui enregistrent, d'une part, un élargissement du cadre géographique et, d'autre part, un intérêt accru pour une thématique de l'environnement. Déplaçant l'espace – urbain ou territorial – de la position d'objet à celle de sujet, les conférences ont fait valoir l'opportunité d'une conjugaison du temps long, privilégié par le questionnement des sources, et de l'actualité des politiques publiques liées au territoire. Analysant les enquêtes d'État, ordonnées tant au Nouveau Monde qu'en Espagne, Alain Musset lit, dans le choix des questionnements, la nomination des enquêteurs et la sélection des interlocuteurs, les préoccupations du législateur sur une « terra incognita ». Nicolas Verdier, pour sa part, consulte Jean Tricard sur les jeux d'échelles qu'il définissait comme « tamis » et auxquels il prêta une hiérarchie. Ses propos le conduisent à évoquer l'équation fractale selon laquelle les macroschémas développent à l'infini des microschémas Identiques à eux-mêmes. De l'urbain, en Égypte, Delphine Pagès-El Karoui a livré les figures et représentations rapportées aux villes de Tantâ, Mahalla et Mansûra. Elle y relève l'absence d'une frontière réelle entre l'urbain et le rural, voire

une imbrication du rural dans l'urbain dans le respect de l'ancienne tradition qui mêle ville et campagne. Selon elle, l'Égypte s'en tient à une définition restrictive de l'urbain. La cité y est perçue comme symbole d'ordre et d'harmonie, et, à l'instar de la Chine, est pensée comme l'inverse de la mégalopolis (New York, Washington). La commission Sudreau (1958-1960) a suggéré à Sandra Parvu une étude sur l'autonomie territoriale vers laquelle se porteraient les grands ensembles. Elle y analyse la construction de la relation d'un projet au site dans lequel il sera développé. Du site, elle distingue la morphologie et l'orientation, et du projet, en l'occurrence les grands ensembles, elle constate que l'objet n'a pas été pensé en fonction de son lieu d'implantation. Sa démarche la conduit à interroger plusieurs cas d'études (Bagnols-sur-Sèze, les nouveaux quartiers de Saint-Étienne, de Toulouse, de Paris et, particulièrement, Sarcelles) qui répondent, soit à une simple Implantation, soit à une qualité de vie. Examinant la notion de territoire au Laos, entre XIX^e et XX^e siècle, au moment où la France en prend possession, Sophie Clément en parle comme d'un lieu où s'exerce le pouvoir : les villes ne servent qu'à la confrontation des pratiques. Le Laos, qui traditionnellement ne connaît pas de divisions territoriales administratives, s'organise au gré des enjeux français. En deçà de la région, les délimitations conservent leurs anciennes dénominations qui lient pays et capitale. Au-delà, le découpage, d'inspiration française, conduit à un partage en cantons, puis en provinces qui accueillent les structures chargées de collecter l'impôt. Hélène Vacher traite de la modernisation et de l'historicisation en Europe du Nord, au début du XX^e siècle. Et c'est au prisme des concours d'urbanisme qu'elle perçoit les extensions municipales. Qu'ils répondent à une sorte d'institution, un système, qu'ils soient perçus comme une clôture d'un espace qu'ils ouvriraient en même temps ou comme des processus de structuration de la pensée, les projets sont avant tout les créations d'un moment donné, des villes de papier, éphémères ; ils marquent l'écart entre le passé de la ville et son devenir.

- 2 Le séminaire s'est transporté, pour l'une de ses séances, au colloque « La ville sans bornes, la ville et ses bornes », organisé par Dominique Rivière et Danièle Fraboulet-Rousselier, dans le cadre du laboratoire CRESC de l'Université Paris-XIII.

INDEX

nomsmotscles Groupe de géographie sociale et d'études urbaines – GGSEU